

LA MEMOIRE OUVRIERE LE 19 NOVEMBRE AU PALACE

« Nous avons voulu intégrer les notions de lutte sociale, de mondialisation, mais aussi le souvenir des conditions de travail d'autrefois et la vie d'aujourd'hui »

Commandé à la société de production parisienne Fidélio par la municipalité de Montataire, dans le contexte des événements vécus chez Arcelor, alors que la fermeture de Chausson reste dans toutes les mémoires, le film « Mémoire ouvrière (parole d'ouvriers) » a été présenté pour la première fois le 13 juillet sur grand écran place de la mairie de Montataire. Il sera projeté à nouveau le vendredi 19 novembre à 20 h 30 salle du Palace à Montataire, pour permettre un large débat avec les personnes qui témoignent dans le film et les acteurs de la vie locale.

D'une durée de vingt-cinq minutes environ, ce documentaire a été réalisé en cinq mois par Jean-Marc Culiersi et Alexandre Messina qui ont pu puiser dans les archives municipales et ont reçu l'aide de l'A.M.O.I. pour l'écriture du scénario. Plusieurs membres de l'association apportent d'ailleurs leur témoignage dans le film avec ceux des travailleurs d'Arcelor.

De cette confrontation de la mémoire ouvrière et de l'actualité la plus brûlante, il ressort des enseignements pour le présent et pour l'avenir, dont on pourra débattre le 19 novembre.

L'ETUDE DE POTENTIALITE EST LANCEE

Le mardi 28 septembre 2004 est une date historique ! Après deux ans et demi d'efforts, de doutes, d'espoirs, de vicissitudes, le dossier est enfin bouclé et l'étude de potentialité est lancée. Financée par le Conseil Régional et la Communauté de l'Agglomération Creilloise, elle a été confiée au cabinet Mérimée, l'A.M.O.I. siégeant au comité de pilotage.

Le but de cette étude, menée dans le cadre du grand projet de ville signé en 2001, correspond à l'objectif même que l'Association pour la Mémoire Ouvrière et Industrielle s'est fixé lorsqu'elle s'est constituée l'année précédente : la création dans le bassin creillois d'une structure culturelle, assurant tout à la fois la conservation et la mise en valeur du patrimoine industriel, sous ses différents aspects, ainsi que sa compréhension par les habitants de l'agglomération, notamment les plus jeunes.

Dans un premier temps, l'étude d'opportunité et de faisabilité doit donc procéder à un état des lieux : cerner l'attente de la population locale et des visiteurs potentiels ; évaluer les potentiels locaux en matière d'histoire et de patrimoine ouvrier et industriel ; définir les partenariats envisageables avec les institutions et les industriels ; recenser les connexions possibles avec les autres équipements culturels proches ; identifier les caractéristiques des collections actuelles et leurs perspectives d'évolution ; pour, enfin, définir le type de structure la plus adaptée et ses modalités de fonctionnement.